

Niederanven, le 31 juillet 2025

Niederanven, le 31 juillet 2025

## AVIS AU PUBLIC

(EAU-AUT-25-0611)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société **Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.** a adressé une demande d'autorisation portant sur *la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un bâtiment destiné à accueillir la production d'énergie de secours* à l'Administration de la gestion de l'eau.

Le résumé de la demande est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 31 juillet 2025 pendant 15 jours.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre ff,



Jacques Bauer

pour le secrétaire empêché,  
le secrétaire adjoint,



Laurent Schlammes

## AVIS AU PUBLIC

(EAU-AUT-25-0603)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société **LUX-AIRPORT** a adressé une demande d'autorisation portant sur *la gestion des eaux dans le cadre du reprofilage d'une zone de remblai à l'Aéroport de Luxembourg* à l'Administration de la gestion de l'eau.

Le résumé de la demande est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 31 juillet 2025 pendant 15 jours.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre ff,



Jacques Bauer

pour le secrétaire empêché,  
le secrétaire adjoint,



Laurent Schlammes